
EMC - Repenser et faire vivre la démocratie :
Comment construire l'avenir de la démocratie dans un monde d'incertitudes ?

Soleil ARPAJA – Terminale 1

LA DEMOCRATIE ET LES SYSTEMES DE COMMUNICATION NUMERIQUE MODERNES

Domaines d'étude :

- Les conditions du débat démocratique : médias, réseaux sociaux, information, éducation, éthique de vérité.
- Les nouvelles aspirations démocratiques : démocratie délibérative et participative ; représentation et / ou démocratie directe ; les nouvelles formes de mouvements sociaux.

Préface

Les systèmes numériques font partie d'un champ des sciences de la communication qui désignent l'ensemble des dispositifs et actions visant à diffuser des messages par le biais d'un média numérique, Web, médias sociaux, application mobile ou autres.

Les communications numériques ont connu une évolution sans précédent au cours des dernières décennies et se sont imposés comme outils indispensables de notre quotidien. Les technologies de l'information et de la communication ont rapidement transformé tous les aspects de notre société, et aujourd'hui, elles redéfinissent également la manière dont nous exerçons notre droit à la participation politique.

Dans cet article, nous discuterons de l'accès à internet et aux échanges numériques, leurs impacts sur la démocratie et leur potentiel pour façonner l'avenir de nos sociétés.

Sommaire :

I – Accès à l'information	
A – Inégal.....	2
B – Plus facile.....	5
C – Dangereux.....	6
II – Une démocratie numérique ?	
A – Participative.....	10
B – Menacée.....	12
Sources.....	16

I – ACCES A L'INFORMATION

Tout d'abord, examinons l'accès aux systèmes de communication numérique.

A – INEGAL

L'accès à l'information et plus particulièrement ici, à Internet (qui est un bon indicateur), est devenu essentiel dans nos sociétés dites de l' « ère numérique ». Mais, s'il vise à diffuser rapidement et librement l'information, sa mise en œuvre dans le monde et même plus simplement à l'échelle du territoire d'un pays nécessite énormément de temps, d'effort et d'argent.

Avec l'essor d'Internet et des smartphones, l'accès à l'information et aux réseaux sociaux est devenu plus répandu que jamais et permet à de nombreuses personnes de se connecter au monde entier, d'accéder à une multitude d'informations, de services en ligne et de participer aux échanges internationaux. Cependant, il subsiste encore des inégalités d'accès entre les populations à la fois au niveau global mais aussi au sein de pays tels que la France, que ce soit en raison des coûts financiers liés à la connectivité, de l'oppression des femmes et minorités dans certains Etats, de la fracture numérique qui sépare les pays riches des pays pauvres ou encore les régions rurales des zones urbaines.

Pays en développement

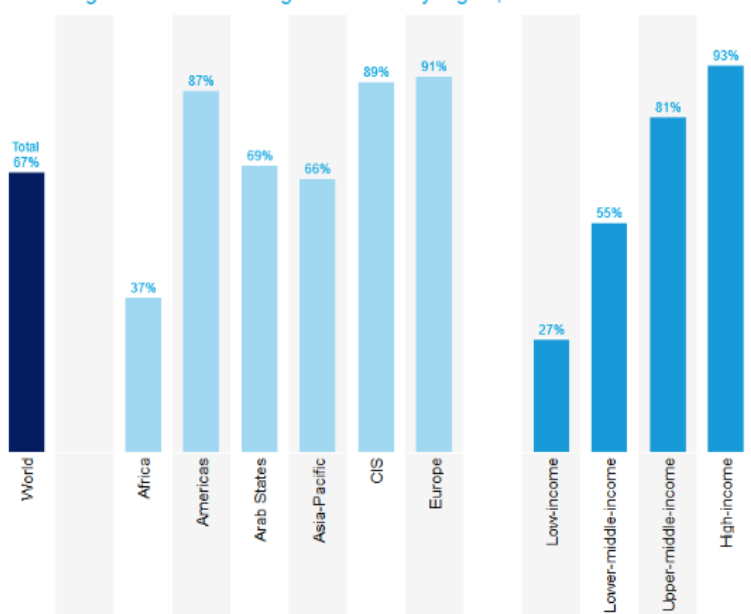
En 2023, 5,4 milliards de gens ont accès à internet contre 2,6 n'y étant pas connectés, soit 33% de la population mondiale. Parmi ceux qui en sont privés, 96% se trouvent dans des pays en développement. Les causes de ces inégalités sont multiples, allant de la politique menée par l'Etat au manque d'infrastructures et insuffisance des ressources financières pour investir dans le développement des technologies de la communication.

D'après les dernières estimations du rapport "Mesurer le développement numérique : Faits et chiffres"¹ de l'UIT ; l'utilisation de l'internet est étroitement liée au niveau de développement d'un pays.

En 2023, 93 % de la population des pays à revenu élevé utilisent l'internet contre 27 % dans les pays pauvres. Cet écart considérable reflète l'ampleur de la fracture numérique entre les régions privilégiées et celles en développement.

En Europe, dans les Amériques et les anciennes républiques soviétiques (CEI), entre 87 et 91 % de la population utilise Internet, ce qui s'approche de plus en plus de l'utilisation universelle, définie comme un

Percentage of individuals using the Internet by region, 2023



taux de pénétration de l'internet d'au moins 95 %.

Par ailleurs, environ deux tiers de la population des États arabes et de la région Asie-Pacifique accède à Internet (69 % et 50 % respectivement), ce qui correspond à peu près à la moyenne mondiale. Celle du continent africain en revanche, se place loin derrière les autres en n'atteignant à peine 37 % de connectivité pour sa population.

La Corée du Nord est le pays le plus déconnecté au monde, en raison du blocage mis en place par le gouvernement pour empêcher ses habitants d'accéder au service ; suivie de près par le Soudan du Sud et la Somalie², tous deux ayant une part de la population sans connexion à plus de 90%.

Disparités homme/femme

Mais les différences selon les pays ne sont pas les seules inégalités concernant l'accès au net. Le rapport de l'UIT révèle que 70% des hommes dans le monde sont connectés alors que c'est le cas de seulement 65% des femmes.

En règle générale, les régions où l'utilisation d'internet est la plus importante ont également les scores les plus élevés en termes de parité hommes-femmes. Dans l'hémisphère nord (plus particulièrement les Amériques, l'Europe et la CEI), l'équilibre a été atteint ou presque.

Ces disparités sont cependant beaucoup plus prononcées dans les pays les moins développés avec 19% des femmes ayant accès à internet contre 31% des hommes. Les taux d'inégalités les plus forts touchent majoritairement les pays arabes (56% contre 68%) et l'Afrique (24% contre 35%) qui, malgré une amélioration considérable durant ce dernier siècle, continue d'accuser un retard frappant par rapport aux autres continents.

Si les scores de parité hommes-femmes et les taux de pénétration de l'internet sont donc corrélés, on retrouve de rares exceptions tels que les petits États insulaires en développement qui en 2019, présentait une part des femmes utilisant Internet supérieure à celle des hommes.

Jeunesse

Selon un rapport de communications datant de 2012 ; « L'utilisation de l'internet via des téléphones mobiles continue d'augmenter dans la population, avec 32 % de la population âgée de 14 ans à 30 ans en juin 2012, contre 21 % en juin 2011 et 13 % en juin 2010 ».

De nos jours, au niveau mondial, près des trois quarts des personnes âgées de plus de 10

ans possèdent un téléphone portable et selon une étude réalisée par Ipsos, 73% des 16-30 ans utilisent un réseau social ou un média en ligne pour s'informer quotidiennement. 79 % des personnes âgées de 15 à 24 ans utilisent internet ; soit 14% de plus que le reste de la population (65 %) ¹.

On peut remarquer une évolution fulgurante durant les dix dernières années mais aussi, et surtout, un écart significatif entre les générations. Ce fossé est stable depuis plus de quatre ans et s'observe aux quatre coins du monde. L'universalité, qui je le rappelle est obtenue lorsqu'au moins 95 % des gens utilisent internet, a déjà été atteinte par ce groupe d'âge dans les pays dont l'économie est bien portante (revenus élevés à moyen-supérieurs).

D'autre part, dans les pays moins développés et donc souvent à faible revenu, les 15-24 ans sont presque deux fois plus susceptibles



d'utiliser internet que les autres habitants de ces pays. Il s'agit de l'écart d'utilisation le plus important de tous les groupes de revenus.

Mais les nouvelles générations ne sont pas seulement exposées au digital par leur entourage et sous l'influence de la société mais aussi par l'Education Nationale, qui se trouve en réalité au cœur du processus de numérisation de l'éducation et donc directement des enfants. Selon un rapport universitaire datant de 2010 (Digitally Inclined : Educators Embrace Digital Media) ; « plus de 76 % des professeurs de la maternelle à la terminale disent utiliser les médias numériques, ce qui représente une augmentation significative par rapport aux 69 % de 2008 ». Inutile de dire que depuis, ce

chiffre n'a fait qu'augmenter et que les élèves y sont constamment confrontés tout au long de leur éducation.

Par exemple, dans le 04 (à la suite de l'initiative de la région des Bouches-du-Rhône quelques années auparavant) tous les lycéens de la région ont été équipés d'une tablette numérique entre 2020 et 2021. Cette année, avec le projet « 100% tablettes », c'est aussi le cas des collégiens. Ce type d'exposition prolongée aux systèmes de communication numérique, sans réelle coupure ni chez soi ni à l'école, aide au développement et amplifie le phénomène d'addiction aux écrans chez les jeunes. Ils sont aussi propulsés sur la scène des médias sociaux de plus en plus tôt.

Fracture numérique française

Comme l'accès à Internet est inégal dans le monde, il serait absurde de s'en penser exempté ; la connectivité en France est relativement élevée (dans le classement numérique des pays européens datant de 2020, elle arrive à la 15^{ème} place) mais les inégalités persistent également.

Selon une étude du Conseil général de l'économie (CGE)³ publiée en 2022, près de 10% des ménages français ne disposent pas d'un accès à Internet à leur domicile. Les populations les plus touchées par cette disparité sont principalement les personnes âgées, les plus démunies et plus particulièrement les résidents des zones rurales. Beaucoup des territoires éloignés des grandes villes subissent un manque d'infrastructures Internet adéquates et accès au haut débit, en France mais pas seulement. A l'échelle globale en 2019, environ 72% des ménages vivant en zone urbaine avait accès à l'Internet à domicile, soit près de deux fois plus que dans les zones rurales stagnant autour des 38%.

Pour réduire cette inégalité, des initiatives sont mises en place dans le monde entier. Par exemple, le projet "Internet.org" lancé par Facebook en 2013 favorise l'accès pour tous à une sélection de services Internet, surtout dans les pays en développement victimes de la fracture numérique. Ou encore en France, le gouvernement a lancé en 2016 le programme "France Très Haut Débit", qui visait à garantir l'accès au THD à tous les foyers français d'ici 2022 et a ainsi permis de désenclaver certains territoires ruraux.

En conclusion, l'inégalité de l'accès à Internet dans le monde et en France est un défi important à relever. Il est essentiel de mettre en place des politiques et des initiatives pour garantir un accès égal à Internet, afin d'assurer l'inclusion numérique de tous les individus et de leur donner la possibilité de participer aux nouvelles formes de citoyenneté émergente. Cependant, la dépendance informatique est telle aujourd'hui qu'elle exclut tous ceux qui ne sont pas connectés. On peut alors se demander si la démocratisation du numérique et son déploiement ne vont pas aller à l'encontre d'une certaine autonomie des personnes ?

B – PLUS FACILE

Depuis qu'Internet s'est ouvert au grand public en 1997 grâce à la démocratisation de l'ADSL ; son influence n'a cessé de croître exponentiellement.

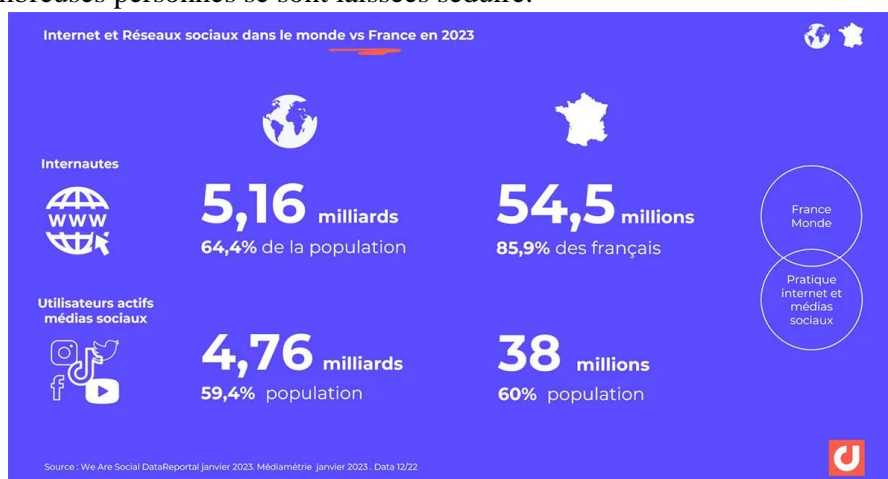
En 2008, alors que 58,1 % des ménages européens avaient accès à l'internet, 16,8 % des ménages des pays d'Asie et du Pacifique étaient connectés.⁴ En 2021 en revanche, le pourcentage de la population utilisant internet s'égalise à 92,5 pour l'Europe et 76% pour l'Indopacifique et Asie de l'Est (d'après l'Insee).

Dans les pays à faible revenu, le nombre d'utilisateurs d'Internet a augmenté de 44,1 % depuis 2020, et de 14,3 % au cours de la seule année écoulée (cette évolution est encourageante mais notez qu'elle est mesurée à partir d'un nombre initial très faible). En comparaison, le nombre d'internautes dans les pays à revenu élevé n'a augmenté que d'1,1 % au cours de la même période, ce qui est normal puisque 9,3 personnes sur 10 dans ce groupe de pays étaient déjà connectées.¹ Il est également improbable que ce nombre atteigne un jour 100%, car certaines personnes ne voudront tout simplement jamais utiliser cet outil.

Mais on peut tout de même remarquer qu'Internet, permettant largement l'accès à l'information, a fait l'objet une croissance fulgurante ; notamment grâce aux opérations et investissements massifs des gouvernements, entreprises et organisations pour apporter le réseau à tous. C'est également le cas de tous les systèmes de communications numériques et plus particulièrement du téléphone ; Aujourd'hui, en France, plus de 99 % de la population âgée de plus de 15 ans est équipée d'un téléphone, fixe ou mobile (toujours d'après l'Insee). 95 % possèdent un portable et 77 % détiennent spécifiquement un smartphone.

Comme vu précédemment, c'est un objet incontournable, en particulier pour les jeunes. On peut lier la démocratisation des télécommunications avec l'évolution de son prix ; les coûts téléphoniques ont drastiquement baissé (ce qui coûtait 100 € en 1930 ne coûte plus 0,06 € en 2005 sur un index à prix constant⁵). Cela est due en grande partie au phénomène de Globalisation, qui a permis de rendre les systèmes de communication largement plus accessibles.

De plus, les géants du numériques tels que Google, Microsoft ou encore Apple ont achevé un travail décisif dans la commercialisation de leurs produits en les rendant de plus en plus instinctifs et faciles à utiliser. N'ayant plus besoin de connaissances informatiques poussées pour passer au numérique, de très nombreuses personnes se sont laissées séduire.



Les réseaux sociaux font partie intégrante des bénéficiaires de cet essor et ont évolué de façon exponentielle jusqu'à devenir l'une des formes médiatiques les plus influente de ce siècle. Il est devenu, chez les jeunes, le premier informateur au monde (la télévision restant encore majoritaire pour le reste de la population).

Grâce à la mise en réseau des individus à travers le monde, ces dernières décennies ont également vu apparaître de nouvelles formes d'information, plus rapides, horizontales (donc d'internaute à internaute sans nécessairement passer sous le contrôle de 'Gatekeepers') ou encore plus démocratiques – dans le sens où chacun peut participer et partager ses connaissances comme sur l'encyclopédie en ligne Wikipédia proposant plus de 60 millions d'articles dans plus de 300 langues différentes, tous entièrement rédigés par ses utilisateurs.

Certes, les médias traditionnels disposent d'une vaste expérience et d'un cercle bien établi de lecteurs, d'auditeurs et téléspectateurs ; cependant, dans la culture moderne, un nouveau quotidien s'est formé, dans lequel les gens sont habitués à recevoir des informations 'here and now' grâce aux nouveaux systèmes de communication numérique (portable, tablette, ordinateur, etc.). Les médias en ligne et les réseaux sociaux ont permis aux utilisateurs de l'ère numérique d'accéder aux informations et ressources 24h/24 et 7j/7 depuis pratiquement n'importe quel endroit du monde et de créer leur propre contenu, d'exprimer et de consommer des points de vue alternatifs.

Ils sont globalement plus rapides et récréatifs que les médias traditionnels dans la production et diffusion d'informations.

Contrairement aux médias en ligne, qui sont soumis aux lois sur les médias et aux règles de diffusion de l'information dans leur pays, les réseaux sociaux constituent une partie moins réglementée de l'espace médiatique, de sorte qu'ils deviennent souvent une plateforme de diffusion de la désinformation.

C – DANGEREUX

Isolation et mal-être social

Dans la continuité du chapitre précédent ; les réseaux sociaux rassemblent les gens en fonction de leurs intérêts, valeurs et de leurs croyances, regroupant ainsi des communautés en réseaux public ; ce qui convient à l'internaute puisqu'il préfère généralement discuter avec des personnes qui partagent son opinion.

Comme les algorithmes des réseaux sociaux et des moteurs de recherche s'adapte au profil de chaque utilisateur, au fur et à mesure que des données sont collectées sur lui, il peut lui proposer un contenu adapté à ses goûts, mais qui l'enferme dans une bulle informationnelle. L'exposition sélective est une tendance des individus à ne s'exposer qu'aux informations et aux points de vue conformes à leurs propres opinions. Et en 'choisissant' leur cercle de communication et ce qu'ils veulent voir, les internautes construisent ainsi une réalité qui



© Belin Éducation/Numenius, 2019 HGGSP Histoire-Geographie Géopolitique Sciences Politiques, © Michel de Asse

peut être très différente de celle qui existe objectivement ou qui est formée par les médias.⁵ Il en résulte souvent un état d'isolement intellectuel que l'on appelle plus communément 'Bulle de filtre'. Mais ces bulles sont loin d'être les seuls problèmes rencontrés...

L'omniprésence des écrans, chez soi comme sur nos lieux de travail ou encore à l'école, créent des addictions de plus en plus préoccupantes, touchant en majorités les jeunes. « En moyenne, 59,4% de la

Internet, Messageries et réseaux sociaux – Temps passé par jour 2022



Source : Médiamétrie et Médiamétrie/NetRatings- ** L'année Internet 2022 – octobre 2021 - octobre 2022- Audience Internet Base 2 ans et plus.

population mondiale utilisent les médias sociaux au moins une fois par jour. Avec 60% de la population utilisant activement les réseaux sociaux »⁶

Et actuellement, selon une étude de Tecmark, les Français passent en moyenne cinq heures par jour derrière un écran et consultent quotidiennement 221 fois leur téléphone. Or le temps d'écran est une cause directe de l'éloignement social et du sentiment

Propagande et désinformation

L'un des principaux inconvénients des nouvelles technologies de la communication est la diffusion massive de "fake news". Les plateformes, médias sociaux et la liberté d'information en général rendent impossible la surveillance et le contrôle de la diffusion de fausses informations, ce qui peut avoir des conséquences désastreuses et même, à grande échelle fragiliser voire entraîner la chute de la démocratie. Il est extrêmement simple pour n'importe qui de lancer des contrefaçons en ligne, leur circulation peut être rapide et facilement toucher un grand nombre de personnes. Les chercheurs caractérisent ces dernières décennies comme une 'période de désinformation', dans laquelle il est difficile de distinguer les faits des mensonges fabriqués.


Bien sûr, l'information de masse et la désinformation existent depuis les premiers pas de la civilisation humaine, mais elles se manifestait de façon très différente et bien moins sérieuse dans la période pré-numérique.

L'élection de Donald Trump a été un véritable cauchemar pour le monde de l'information. Une étude menée par des chercheurs de l'Université de Cornell¹⁰ a montré que Trump était le « seul plus grand facteur » de la désinformation à propos du Covid-19. L'étude montre que le président américain représentait environ « 37,9% de la conversation globale de la désinformation », ce qui est astronomique. Mais s'il préconisait des 'injections de désinfectant' lors de la pandémie, ses mensonges n'ont jamais été limités à cette période ; il affirmait par exemple que Barack Obama n'était pas né aux USA, ou encore qualifiait Hillary Clinton de « cofondatrice » de l'État islamique.

d'isolation ressentit par environ 20% de la population française.

Le mois dernier, Amnesty International a publié un rapport sur Tiktok⁷ et comment ce réseau touche à la santé mentale des jeunes (contenu poussant à la dépression, automutilation et parfois même encourageant au suicide).

On peut aussi noter l'impact psychologique et le bouleversement de notre rapport au numérique due à la période du Covid-19. Selon une étude publiée en juin 2020⁸, durant le premier confinement les enfants entre 6 et 12 ans auraient passé 7h16 par jour sur leurs écrans en moyenne.

 En 1954 déjà, Jacques Ellul, sociologue et théologien français, affirmait que le développement exponentiel de la technique entravait l'autonomie de l'homme, au point que ce phénomène représentait « l'enjeu du siècle ».⁹ Soixante-neuf ans plus tard, avec l'invasion du numérique et ses répercussions sur toutes les sphères de notre vie, sa critique semble être réactualisée.

L'usage effréné des nouvelles technologies de la communication ont donc de nombreuses conséquences néfastes sur l'être humain.

Twitter a notamment suspendu le compte de Donald Trump de façon permanente le 6 janvier 2020 (à la suite de sa défaite aux élections et l'assaut du Capitole américain par ses partisans), afin d'éviter le risque de nouvelles incitations à la violence.

Si le peuple ne peut même pas avoir foi en leur gouvernement, alors que peuvent-ils croire ? Ce mandat a énormément participé en la perte de confiance envers les institutions.

On peut aussi noter la présence d'opérations de désinformation russe, faisant partie intégrante de leur stratégie d'imposition de leur *Hard Power*.

Meta (mère de Facebook, Instagram, WhatsApp) a annoncé avoir démantelé plusieurs opérations de désinformation Russe de grande envergure, qui utilisait de faux comptes Facebook pour tenter de diffuser massivement des articles anti-Ukraine. Les grands réseaux sociaux en général, prennent depuis quelques années des mesures pour restreindre la diffusion des messages des médias russes et toute forme de propagande venant d'influenceurs en ligne pro-Poutine.

Mais la propagande russe est loin d'être le seul élément de cette guerre numérique qu'elle mène contre l'Europe. La Russie avait déjà été interpellée par l'ONU à propos de ses politiques digitales malveillante et de son agressivité envers l'occident (notamment prouvée responsable d'une cyber-attaque contre Télécom). A travers une armée de trolls, hackers et propagations de fake news, la Russie se tient comme l'un des acteurs majeurs de la désinformation et propagande en ligne, influençant ainsi directement la politique.⁵

Avec l'arrivée des IA dans la sphère des médias sociaux (mais également dans tous les autres domaines), et avec leur capacité à submerger l'internet de Fake News créées et mises en ligne en l'affaire de quelques minutes seulement ; le monde de l'information se voit être extrêmement menacé.

La controverse autour des systèmes de communication numérique montre bien que leur diffusion doit se faire d'une manière qui encourage la variabilité des sources d'information, leur fiabilité et leur vérifiabilité, parce qu'en fin de compte, les gens veulent être informés sur la réalité.

Contenu malsain

Si l'avènement des systèmes de communication numérique a ouvert les portes d'un monde virtuel vaste et passionnant, facilitant l'accès à une quantité incroyable d'informations, il est essentiel de reconnaître les dangers associés à cette accessibilité, en particulier en ce qui concerne les contenus malsains et illégaux. Pour n'en citer que quelques-uns ;

L'accès facile et rapide à des contenus violents sur Internet a un impact absolument désastreux sur nos comportements et société,



plus particulièrement pour les jeunes et personnes vulnérables. L'exposition répétée à des scènes violentes (ou encourageant la brutalité) a tendance à désensibiliser les individus et les incite à reproduire ces actes dans la réalité. De plus, Selon une étude du Pew Research Center, environ 41% des jeunes américains ont été exposés à la violence en ligne (que ce soit sous forme de vidéos, de jeux violents ou de harcèlement verbal). En septembre 2023, l'ONU estimait qu'environ un enfant sur trois dans le monde est victime de cyberintimidation. Philip Jaffé, membre du Comité des droits de l'enfant des

Nations Unies a défini ce terme comme réunissant « le flaming (insultes et bagarres en ligne avec quelqu'un), le harcèlement (messages répétitifs et offensants envoyés à une cible), l'exclusion (bloquer une personne des listes d'amis), le cyberharcèlement (utiliser la communication électronique pour traquer une autre personne en lui envoyant des messages menaçants à répétition) »¹¹

Internet est également devenu un outil majeur pour les groupes terroristes, qui l'utilisent pour recruter, propager leur idéologie radicale et planifier des attaques. Selon Europol, en 2020, plus de 60% des contenus liés au terrorisme ont été détectés sur les réseaux sociaux¹². De même, l'ONG Counter Extremism Project affirme que plus de 300 000 comptes liés à des groupes terroristes ont été supprimés sur différentes plateformes en ligne rien qu'en 2021. Les systèmes de communication numérique en général ont surtout fourni aux groupes terroristes un moyen de propagande sans précédent pour recruter de nouveaux membres. À travers sites web et réseaux sociaux, ces groupes diffusent leurs idéologies extrémistes et manipulent les personnes vulnérables en quête de sens ou d'acceptation au sein d'une communauté. Le monde virtuel est un terreau fertile pour l'endoctrinement car elle facilite la radicalisation de personnes auparavant préservées de tels discours. La lutte contre le terrorisme passe donc également par la régulation de ces contenus dangereux.

D'un autre côté, la prolifération de la pornographie infantile via les systèmes de communication numérique est une véritable tragédie qui continue de persister. Ces contenus illégaux se répandent rapidement sur diverses plateformes virtuelles, générant des profits pour les criminels et causant souvent des traumatismes indélébiles aux victimes. En 2021, l'Internet Watch Foundation a fait état de la pire année jamais enregistrée en matière d'abus sexuels d'enfants en ligne, avec la confirmation de 252 000 URL contenant des images ou des vidéos d'enfants victimes d'abus sexuels, contre 153 000 l'année précédente. L'organisation caritative basée au Royaume-Uni a déclaré qu'elle avait constaté une forte augmentation du matériel généré par les enfants eux-mêmes (où ils sont manipulés pour enregistrer leur propre abus avant d'être partagés en ligne), l'augmentation la plus rapide de ce type de matériel se produisant chez les enfants de sept à dix ans.

Ces statistiques soulignent l'importance des contenus malsains parmi tant d'autres. Ce sont des problèmes alarmants et urgents qui nécessitent une action collective des gouvernements, des entreprises technologiques et des utilisateurs pour être résolus. Il est temps de mettre en place des réglementations plus strictes et des mesures de sécurité plus efficaces, ainsi qu'une éducation numérique adéquate pour prévenir ces dangers et protéger la société.

II – UNE DEMOCRATIE NUMERIQUE ?

La démocratie numérique ou cyberdémocratie, consiste en l'utilisation des systèmes de communication numérique modernes et plus particulièrement d'internet pour développer la participation politique (en s'en servant comme support d'informations, de débats voire de processus de décision).

Son développement peut être perçu comme un nouveau point d'ancrage de la démocratie participative au sens où une contribution plus importante du peuple pourrait faire évoluer le système gouvernemental, alors influencé par des principes tels que d'auto-organisation et l'interactivité de la population avec ses représentants. Mais l'arrivée de ce terme sur la scène médiatique a également soulevé des critiques quant au rôle des technologies numérique en démocratie, posant par exemple la question de qui cela sert-il ? le peuple, les institutions, ou simplement les puissants ?

A – PARTICIPATIVE

Des libertés concrétisées

L'accès à l'information n'a jamais été aussi facile qu'à notre époque ; les journaux sont numériques, la télévision, la radio, le téléphone et les médias sociaux nous offrent le monde au bout des doigts ; cet accès quasiment illimité permet ainsi de concrétiser la liberté de s'informer, de communiquer (quelle que soit la distance ou la situation), de s'exprimer et d'avoir une opinion (de l'exposer à un large public sur les réseaux sociaux par exemple) ou encore d'amplifier la liberté de la presse.

En période de confinement, les moyens numériques ont favorisé les échanges, notamment sur le plan culturel, en permettant la diffusion d'activités musicales et théâtrales. La notion de culture numérique est également de plus en plus présente, avec des exemples tels que Wikipédia qui repose sur l'intelligence collective. La crise sanitaire a également permis l'émergence de possibilités telles que le télétravail, désormais possible dans de nombreux métiers. L'utilisation des outils numériques a également renforcé les échanges à distance, qui touche de plus en plus la vie quotidienne et les interactions humaines dans des domaines très variés tels que les achats, le travail, l'apprentissage ou encore la culture.

Il faut dire que le succès des démocraties dépend énormément de la sensibilisation du peuple à l'information. Par exemple, les médias sociaux peuvent promouvoir l'égalité sociale en informant le public sur la punition probable d'un crime ; les personnes condamnées pour meurtre voient leurs crimes partagés publiquement afin de mettre en garde la population contre des activités similaires. L'objectif est que les gens apprennent des personnes condamnées pour comprendre les conséquences de la criminalité. « Nul n'est censé ignorer la loi » et les systèmes de communication numériques contribuent entre autres à informer le public à ce sujet.

L'avènement d'une démocratie électronique

La Civic Tech, se traduisant par 'technologie citoyenne', est l'utilisation des avancées technologiques pour renforcer la participation civique et améliorer la démocratie. Elle permet aux citoyens de participer de manière plus active à la prise de décisions politiques, à la gouvernance et à la résolution des

problèmes sociaux. L'application de la Civic Tech va de l'utilisation des médias sociaux pour mobiliser et sensibiliser les citoyens à l'utilisation de plateformes numériques pour collecter des données et élaborer des politiques publiques plus efficaces.

Tout d'abord les blogs permettent aux différents candidats de mieux se faire connaître avant l'élection, mais aussi une fois élus pour montrer leur investissement dans l'action politique. Les travaux parlementaires sont mis à la disposition des citoyens, qui peuvent très facilement s'informer sur l'actualité législative. Les outils numériques ouvrent également de nouvelles possibilités au niveau local, avec le développement des budgets participatifs, des 'villes intelligentes' usant d'algorithmes pour la gestion de services municipaux, etc. Au niveau national comme européen, des consultations populaires à grande échelle deviennent possibles. Les États démocratiques se transforment, de plus en plus, en démocratie ouvertes ou OpenGov (expliqué dans le schéma adjacent), au travers des téléservices et de la dématérialisation des procédures administratives. Le Conseil d'État considère d'ailleurs qu'en France, l'État serait devenu une « plateforme numérique ».¹³

L'impact et potentiel démocratique de la Civil Tech est immense ; elle peut par exemple contribuer à réduire la distance entre les dirigeants politiques et les citoyens, en permettant une participation plus directe et transparente. Les gouvernements de leur côté, peuvent recueillir des commentaires et des suggestions de manière plus rapide et plus inclusive, ce qui peut aider à renforcer le sentiment de confiance et de légitimité des citoyens envers leurs représentants élus.

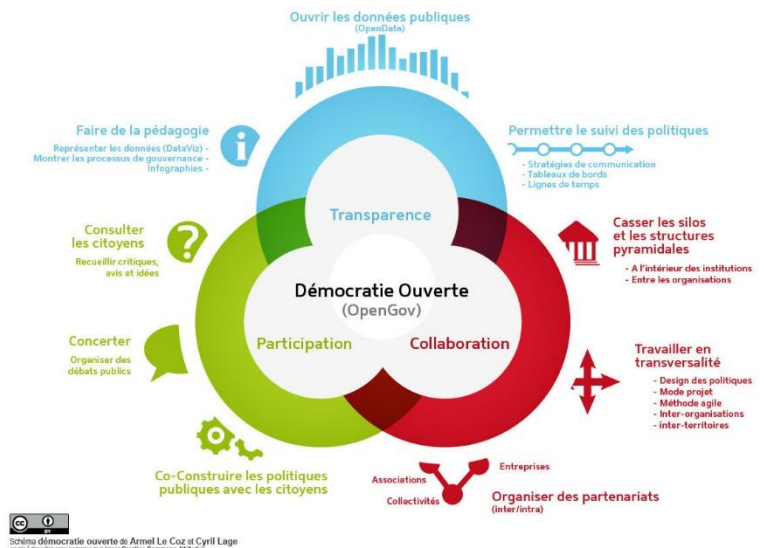
Selon une étude¹⁴, les pays qui ont adopté des initiatives de Civic Tech ont enregistré de meilleurs taux de participation électorale et un plus grand intérêt des citoyens pour les processus politiques. Par exemple, en Estonie – pays ayant largement développé le vote électronique et la notion de e-gouvernement – l'utilisation de la Civic Tech a permis de

mettre en place des systèmes de vote électronique, conduisant à une participation électorale de plus de 80% lors des élections nationales (dont 30% effectué par téléphone). D'après Michael Summers, Directeur chez SCCEIV (Centre d'excellence pour le vote par Internet): « Au bénéfice d'un engagement et d'une vision, du soutien des partis politiques, du support technique d'experts en TIC et d'un leadership fort du Comité national électoral, l'Estonie s'adresse à un électorat moderne et leur offre une expérience de vote sûre et transparente. »

Ou encore en Inde, par exemple, où le gouvernement a lancé l'initiative "MyGov" qui encourage la participation des citoyens dans l'élaboration des politiques publiques¹⁵. Cette plateforme en ligne a permis aux citoyens de partager leurs idées et de participer activement à la gouvernance, favorisant ainsi la transparence et la responsabilité du gouvernement.

En revanche, la France semble plus réticente à développer le vote électronique pour les élections politiques, par crainte de la disparition d'une tradition républicaine.

Comment améliorer la démocratie ?
Les valeurs d'une démocratie ouverte



Les conditions du débat démocratique

Le débat est crucial pour une démocratie qui fonctionne ; il permet aux citoyens de discuter, de remettre en question et de critiquer les sujets politiques. Cependant, il est confronté à de nombreux problèmes, notamment la diffusion de fake news (discutée un peu plus tôt dans cet article).

La démocratie a connu une véritable démocratisation de l'information avec l'instauration de la liberté de presse à la fin du XIXe siècle ; les médias de masse, tels que la radio, la télévision, la presse écrite, Internet et les réseaux sociaux, ont contribué à étendre le débat public à tous les citoyens¹⁶. Cependant, cette démocratisation de l'information a ses limites. L'éthique de vérité est essentielle dans un débat démocratique, mais elle est mise à mal par l'influence de ces médias et des politiques (diffusant parfois haine, fausses informations et pouvant manipuler l'opinion publique).

L'influence des réseaux sociaux sur le discours politique est assez contradictoire ;

Une étude¹⁷ suggère qu'il existe "des preuves d'une corrélation forte et positive entre la pénétration des médias sociaux et la démocratie". Ils aideraient donc à rendre certaines nations plus démocratiques, en offrant une plateforme et un espace d'échange libre, en grande partie indépendant des médias de masse contrôlés par l'État dans certains gouvernements autocratiques. En créant un nouveau format pour s'adresser aux électeurs, les réseaux sociaux changent la manière dont les personnalités politiques s'adressent à leurs électeurs et également la manière dont ces derniers échangent entre eux¹⁸.

On peut donc dire que les systèmes de communication numérique modernes libèrent la parole en donnant à chaque individu une plateforme pour exprimer leurs idées et points de vue – aussi radicaux puissent-ils être – créant ainsi une sorte d'idéal démocratique.

D'un autre côté, bien que ces technologies rendent le débat politique plus ouvert, les plateformes elles-mêmes ne sont pas intrinsèquement démocratiques ou non-démocratiques ; ce sont de simples outils qui peuvent permettre des changements positifs mais qui ne sont pas conçus pour les promouvoir. Elles représentent pourtant un outil que les acteurs politiques peuvent utiliser pour atteindre divers objectifs, y compris à des fins illibérales. Ainsi, les réseaux sociaux peuvent participer à diminuer le pluralisme, à renforcer la verticalité des systèmes politiques et leur polarisation ; menant au contraire à une déconstruction des relations entre les électeurs et les personnalités politiques, ainsi qu'au sein de la population.¹⁹

B – MENACEE

Mais les systèmes de communication numérique modernes ont aussi leurs défauts et peuvent représenter une menace à la démocratie, car les technologies sont malléables selon les intentions de chacun et sont bien souvent utilisées à des fins malveillantes.

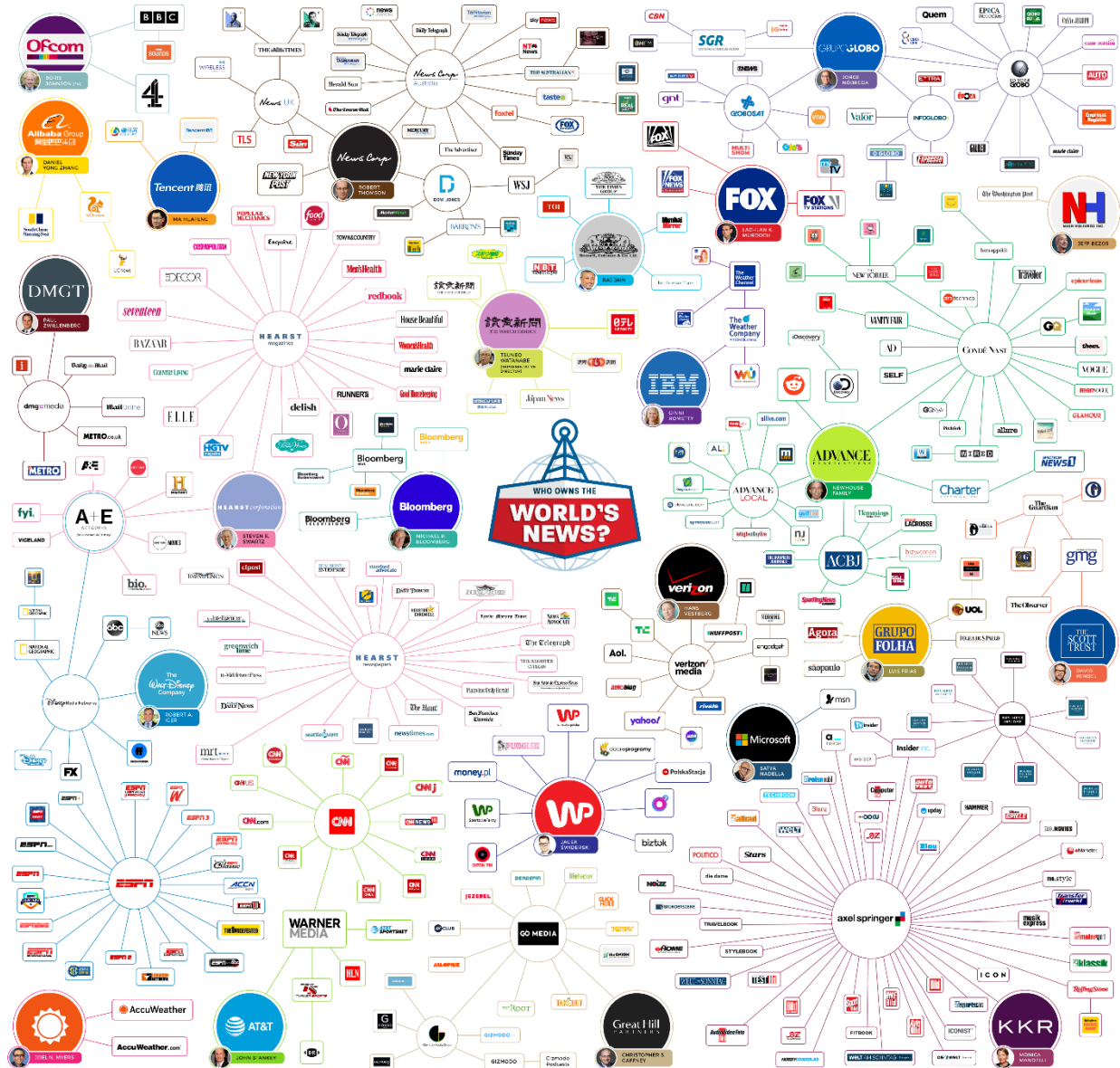
Centralisation du pouvoir

De nos jours, il est indéniable que le pouvoir est de plus en plus centralisé, et cela se reflète dans différents domaines de la société.

Dans un système de concentration administrative des pouvoirs, seul l'organe situé au sommet de la hiérarchie de l'Etat – le chef de l'exécutif et les ministres – dispose d'un réel pouvoir de décision. En France, l'utilisation excessive de l'article 49.3 (permettant d'adopter un texte de loi sans passer par le vote de l'Assemblée Nationale) est un bon exemple de la mise en marche d'un processus de centralisation, provoquant avec, l'érosion de la démocratie française.

D'un autre côté, les grands industriels et les géants de l'électronique détiennent un pouvoir considérable qui leur permet d'influencer la politique et la population. Par exemple, selon une étude de l'ONG Oxfam²⁰, les dix hommes les plus riches du monde (Elon Musk, Jeff Bezos, Bernard Arnault, Bill Gates, Larry Ellison, Larry Page, Sergey Brin, Mark Zuckerberg, Steve Ballmer et Warren Buffett) possèdent une richesse équivalente à celle de la moitié la plus pauvre de la population mondiale et, « Si ces dix hommes perdaient demain 99,999 % de leur fortune, ils seraient

toujours plus riches que 99 % de toute l'humanité. Ils sont désormais six fois plus riches que les 3,1 milliards de personnes les plus pauvres. ». La pandémie a d'ailleurs amplifié ce fossé entre les plus fortunés et les personnes en situation de précarité ; enrichissant les uns, ruinant les autres. De la même façon, 9 personnes possèdent aujourd'hui 90% des médias en France et comme le montre l'organigramme suivant ; seulement une poignée de gens contrôlent les médias les plus influents du monde.



Si l'internet des années 1990 s'annonçait comme une utopie (faite de libre partage, d'instruction permanente, du débat public et de la délibération collective), il représente aujourd'hui une des infrastructures centrales du capitalisme. Le réseau a été accaparée par une poignée d'industriels occidentaux connu sous le nom de GAFAM (Google, Amazone, Facebook, Apple, Microsoft), les BATX chinois (BAidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi) et TikToc⁵. Ces plateformes numériques étant devenues un point central des sociétés, on peut se poser la question d'à quel point est-ce qu'elles influencent l'économie, le social et le politique et jusqu'ou est-ce que leur développement est encore possible.

Cette concentration massive de pouvoir ; autant médiatique, qu'économique, informatique ou politique témoigne d'une répartition inégale des ressources et d'une centralisation croissante. Cela

soulève de nouveaux défis éthiques et nous montre les risques liés à l'automatisation de la prise de décision politique et à la concentration du pouvoir entre les mains des géants technologiques. Il est donc primordial pour la démocratie de remettre en question ces inégalités et de lutter pour une redistribution plus équitable des richesses et du pouvoir.

Risques de surveillance numérique

Avec le stockage à grand échelle du maximum d'informations personnelles sur le plus grand nombre de gens possible, des milliards de fichiers informatiques et traitements automatisés sont susceptibles d'être détournés de leur usage. C'était déjà le cas de nombreuses plateformes, collectant et utilisant illégalement les données des utilisateurs (notamment Facebook, condamné à une amende de 5 milliards de dollars après ses fuites de données). Selon une étude réalisée par l'organisation non gouvernementale Privacy International, près de 90% des applications Android envoient des données personnelles à des tiers sans le consentement des utilisateurs. Ces données peuvent être utilisées à des fins commerciales, de profilage ou encore de publicité ciblée.

Il y a de plus en plus d'accusation de cyber-attaques et de cyber-espionnage (y compris entre États). Or, dans le but de lutter contre le terrorisme et la criminalité, de nombreux pays ont mis en place des réglementations obligeant les fournisseurs de services de communication à conserver les données relatives au trafic et à la localisation des téléphones mobiles et fixes, des télécopies et des courriers électroniques.²¹ Cela conduit à la création de vastes dossiers sur les activités de chacun, y compris les communications avec la famille, les amis et les collègues de travail.

Un rapport d'Electronic Frontier Foundation a révélé que les requêtes des autorités pour obtenir des informations d'utilisateurs Facebook ont augmenté de 35% entre 2018 et 2019. Ces statistiques soulignent l'ampleur du problème et les risques potentiels que

représente la surveillance numérique pour la protection de la vie privée.

En 2019, Tim Berners-Lee, l'un des inventeurs d'Internet, admet que cette invention révolutionnaire leur a échappé, entraînant une violation généralisée de nos vies privées. Cette surveillance est encouragée par de nouvelles technologies de plus en plus flexibles et efficaces qui peuvent être utilisées de manière très discrète (la reconnaissance faciale par exemple). Ces pratiques sont souvent justifiées au nom de la sécurité, de la lutte contre le terrorisme ou des mesures de prévention contre les pandémies mais la réticence des Français à télécharger l'application TousAntiCovid est un bon exemple des doutes de la population (seulement 1/6^{ème} des français l'ont téléchargé). Il devient de plus en plus difficile de trouver un équilibre adéquat entre sécurité et liberté.

On peut également noter la croissante utilisation de la biométrie par les gouvernements et les entreprises pour l'identification et la surveillance des individus. Par exemple, le projet de loi justice promulgué ce 20 novembre 2023 légalise plusieurs techniques de surveillance électronique, telles que l'activation d'un appareil connecté civil (portable, ordinateur, etc.) sans le consentement de leur propriétaire à des fins de géolocalisations ou encore l'activation à distance de caméras et micros dans des cas bien précis. Cette loi renferme une capacité d'atteinte au droit et au respect de la vie privée particulièrement importante et pourrait, dans le futur, viser plus particulièrement les militants²².

Pour conclure, les systèmes de communication numérique ont connu une évolution exponentiellement rapide et malgré leurs dangers évidents et les inégalités d'accès perdurant encore et toujours ; leur influence sur la société est maintenant plus importante que jamais notamment avec l'arrivée d'internet et des réseaux sociaux. Ils ont aussi désormais, acquis une place prépondérante dans les démarches de consultation des citoyens par les administrations et pourraient permettre à l'avenir l'instauration d'un dialogue plus direct entre la population et les autorités. Mais si les systèmes de communication numériques modernes ont le potentiel de façonner l'avenir de la démocratie, ils ont tout autant la possibilité de la réduire en cendre. Il nous revient de faire ces choix, et de s'assurer de l'évolution démocratique de l'usage de ces systèmes, qui au final, ne restent toujours que des outils humains.

Sources :

- ¹ Union internationale des télécommunications (UIT) – Measuring digital development, Facts and Figures 2023 : <https://www.itu.int/itu-d/reports/statistics/facts-figures-2023/> et résumé : https://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/ind/D-IND-GLOBAL.01-2022-SUM-PDF-F.pdf
- ² Statista – Part de la population n'ayant pas accès à internet par pays en 2023 : <https://fr.statista.com/statistiques/1384955/pays-moins-connectes-internet-monde/>
- ³ Conseil Général de l'Economie (CGE) – Baromètre du numérique 2022 : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/cge/barometre-numerique-2022.pdf?v=1675075293
- ⁴ Towards digital communication and transaction, an inquiry into the individuals' Internet acceptance and usage behavior in Bangladesh: <https://go.gale.com/ps/i.do?p=AONE&u=googlescholar&id=GALE|A335070860&v=2.1&it=r&sid=AONE&asid=0cc5a37d>
- ⁵ d'après mes cours de géopolitique avec C. Hec ou bien mes cours d'histoire avec P. Krassnitzer
- ⁶ Les réseaux sociaux en France, les chiffres d'utilisation en 2023 : <https://blog.digimind.com/fr/tendances/reseaux-sociaux-france-monde-chiffres-utilisation-2023>
- ⁷ Tiktok : un modèle dangereux pour la santé mentale des jeunes et des enfants <https://www.amnesty.fr/actualites/tiktok-un-modele-dangereux-pour-la-sante-mentale-des-jeunes-et-des-enfants>
- ⁸ Par rapport au confinement : <https://codevirusshs.wixsite.com/website/page-vierge>
- ⁹ Wikipédia – La technique ou l'enjeu du siècle de Jacques Ellul : https://fr.wikipedia.org/wiki/La_Technique_ou_l%27Enjeu_du_si%C3%A8cle
- ¹⁰ Trump et la désinformation : <https://www.nytimes.com/2020/09/30/us/politics/trump-coronavirus-misinformation.html>
- ¹¹ Onu Info – Un enfant sur trois victime de cyberintimidation dans le monde : <https://news.un.org/fr/story/2023/09/1139092>
- ¹² Rapport de 2020 sur le terrorisme : https://www.europol.europa.eu/cms/sites/default/files/documents/european_union_terrorism_situation_and_trend_report_te-sat_2020_0.pdf
- ¹³ Cairn – La civic tech et la démocratie numérique : <https://www.cairn.info/revue-reseaux-2021-1-page-215.htm>
- ¹⁴ Etude sur la Civic Tech en Estonie : <https://www.smartmatic.com/fr/actualites/article/lestonie-devient-leexemple-a-suivre-en-terme-de-democratie-numerique/>
- ¹⁵ Aperçu général de l'initiative indienne Mygov: <https://www.nic.in/products/mygov/>
- ¹⁶ Les conditions du débat démocratique en France : <https://webmedias.ac-nice.fr/MediaParc/2021/02/23/les-conditions-du-debat-democratique-en-france/>
- ¹⁷ Does social media promote democracy? Some empirical evidence: <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0161893819301085>
- ¹⁸ Pubosphere - l'impact des réseaux sociaux sur le discours politique : <https://pubosphere.fr/impact-reseaux-sociaux-politique/>
- ¹⁹ Polarisation politique et radicalisation des débats : <https://www.institutmontaigne.org/expressions/polarisation-politique-et-radicalisation-des-debats-la-balle-aux-peripheries>
- ²⁰ Oxfam – La Covid-19 et la répartition des richesses : <https://www.oxfam.org/fr/communiqués-presse/la-fortune-des-dix-hommes-les-plus-riches-du-monde-double-pendant-la-pandemie>
- ²¹ Privacy International – La surveillance des gouvernements : <https://privacyinternational.org/learn/what-governments-do>
- ²² Reporterre sur un projet de loi liberticide et dangereux : <https://reporterre.net/Cameras-et-micros-actives-a-distance-un-projet-de-loi-pour-surveiller-les-militants>